



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère des Affaires étrangères

Les activités de la Coopération luxembourgeoise dans les Territoires palestiniens occupés

Résumé

Pour la Coopération luxembourgeoise, les Territoires palestiniens occupés (TPO) bénéficient d'un statut particulier leur permettant d'être assimilés aux pays partenaires privilégiés de la Coopération luxembourgeoise. Des contributions importantes y sont réalisées chaque année dans le cadre de la coopération bilatérale, multilatérale, de l'aide humanitaire et de la coopération avec les ONG.

- Coopération Bilatérale par le biais du TIM, ainsi qu'avec l'ONG française PlaNet Finance et avec les ONG locales PARC (Palestinian Agricultural Relief Committee) et PMRS (Palestinian Medical Relief Services) ;
- Coopération multilatérale avec l'UNRWA;
- Soutien à l'Aide humanitaire de l'UNRWA, du CICR et de Caritas ;
- Soutien aux projets de coopération des ONG luxembourgeoises co-financées par le Ministère

La coopération bilatérale

Depuis sa création en 2006, le Luxembourg a soutenu le « Transitory International Mechanism » (TIM) en faveur de la population dans les TPO. Le Luxembourg a ainsi financé un total de 2'200'000 EUR sous les modalités de la fenêtre III, en faveur du secteur de l'éducation.

Depuis le mois d'octobre 2007, et pour une durée de quatre années, la Coopération luxembourgeoise soutient un projet de développement du secteur de la microfinance mis en œuvre par l'ONG française PlaNet Finance. Ce projet d'une envergure de 850'000 EUR vise à appuyer le réseau palestinien de la microfinance par le biais d'une assistance technique dirigée directement vers ses institutions membres.

La Coopération luxembourgeoise soutient également la société civile palestinienne via deux ONG locales : le Palestinian Agricultural Relief Committee (PARC) et la Palestinian Medical Relief Society (PMRS).

En août 2005, a été approuvée la continuation, jusqu'en 2008, du soutien luxembourgeois au programme « **Towards capacity building and sustainable rural development** » mis en œuvre par l'ONG PARC. Ce projet aide des organisations locales à se développer et à se structurer pour être en mesure d'exécuter des petits projets agricoles et de développement. Pour ce faire, l'ONG utilise ses trois centres de formation situés en Cisjordanie (Zababdeh et Jericho) et à Gaza. Le budget global de ce projet s'élève à 900'000 EUR sur la période 2005-2008.

En septembre 2005, la Coopération luxembourgeoise a également apporté son soutien au « **Women's Health Project** » mis en œuvre par l'ONG PMRS. Le « Women's Health Programme » couvre 22 localités qui comptent environ 400'000 personnes. Il vise à améliorer la qualité et à augmenter l'utilisation des services de santé par les femmes palestiniennes. Le programme attache une importance particulière aux soins préventifs et curatifs et à rendre les communautés mieux capables de réagir aux situations d'urgence. En outre, les objectifs du programme visent à améliorer le conseil et l'éducation ayant trait à la santé des femmes. Le budget global de ce projet s'élève à 590'000 EUR sur la période 2005-2008.

La coopération multilatérale

Les plus importants déboursements en faveur des TPO s'effectuent à travers la coopération multilatérale par le biais d'une contribution à l'**UNRWA** (l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient). En 2007 cette contribution s'élevait à 1'900'000 EUR.

La Coopération luxembourgeoise vient par ailleurs d'approuver un projet de développement du secteur de la microfinance au profit de l'**UNRWA** pour un montant additionnel de 1'000'000 EUR. Ce projet se compose d'une assistance technique et d'un apport en capital aux lignes de crédit existantes de l'organisation. Il va sans dire que cette activité est complémentaire au programme microfinance que la Coopération luxembourgeoise a déjà développé avec PlaNet Finance.

L'aide humanitaire

En 2005 dans le cadre de l'aide humanitaire, la Coopération luxembourgeoise a répondu aux appels d'urgence de l'**UNRWA** à hauteur de 200'000 EUR. La même année, le Ministère a également alloué 249'695 EUR à la Fondation Caritas Luxembourg pour la mise en œuvre de programmes de génération de revenus dans une situation d'urgence humanitaire et 550'000 EUR au Comité International de la Croix-Rouge (CICR) pour la réalisation de son programme annuel. Le total de l'aide humanitaire luxembourgeoise pour 2005 est donc de 1'004'695 EUR.

En 2006, la Coopération luxembourgeoise a continué son soutien à la Fondation Caritas Luxembourg et au CICR en allouant à ces deux organisations des contributions de 125'000.- EUR, respectivement 500'000 EUR.

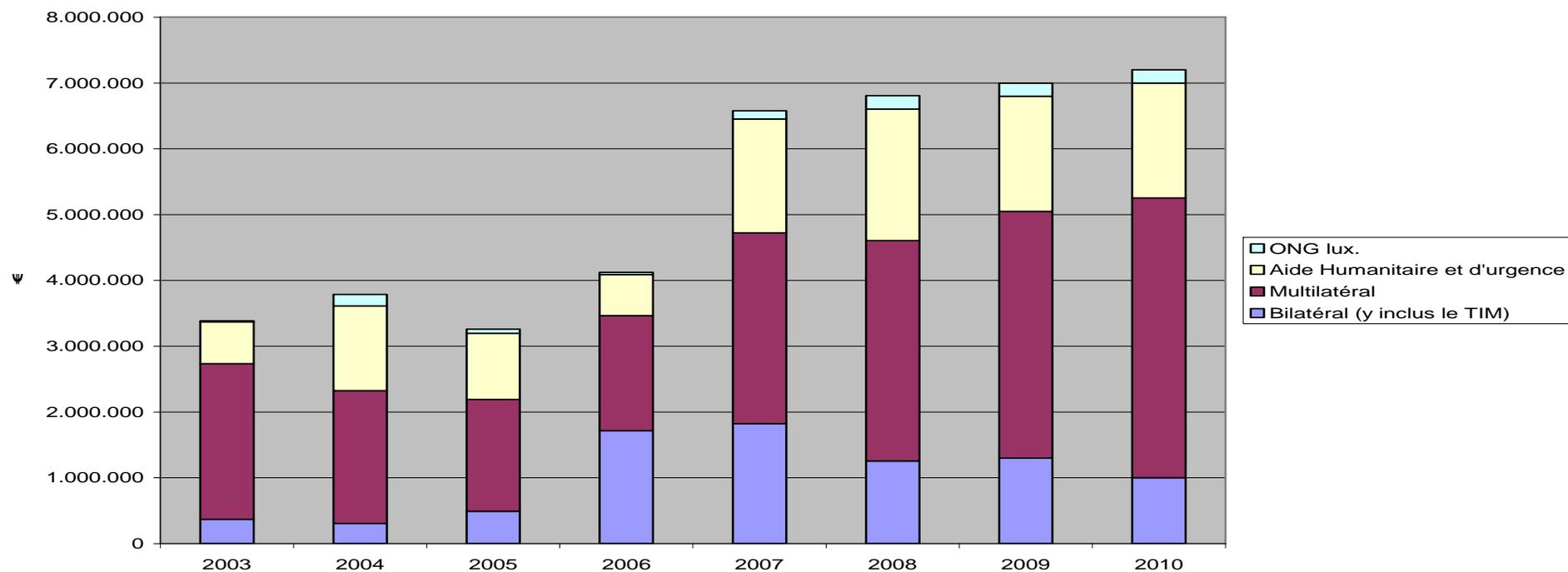
En 2007, le Ministère a alloué 182'500 EUR à la Fondation Caritas Luxembourg afin de continuer à soutenir l'effort de cette ONG dans le cadre de la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus et 47'855 EUR à Handicap International Luxembourg pour la réalisation d'un programme d'assistance aux personnes handicapées et blessées. Cette année, le Ministère a également alloué un montant de 1'500'000 EUR au CICR pour la réalisation de

son programme annuel. Le montant total de l'aide humanitaire luxembourgeoise est donc, pour 2007, de 1'730'355 EUR.

La coopération avec les ONG

En 2007, parmi les ONG évoluant sous accord-cadre, quatre ONGs luxembourgeoises sous accord-cadre étaient actives dans les TPO. Il s'agit de l'Action Solidarité Tiers Monde (*ASTM*), du consortium *Bridderlech Deelen / Caritas*, de *Caritas*, et de *Handicap International*. Le soutien financier du Ministère à ces activités s'est chiffré à 124'797 EUR.

TPO



En EUR	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009*	2010*
Bilatéral (y inclus le TIM)	367.913	305.298	490.000	1.715.497	1.822.500	1.255.000	1.297.500	1.000.000
Multilatéral	2.366.400	2.018.606	1.700.000	1.750.000	2.900.000	3.350.000	3.750.000	4.250.000
Aide Humanitaire et d'urgence	635.537	1.288.515	1.004.695	625.000	1.730.355	2.000.000	1.750.000	1.750.000
ONG lux.	16.198	173.907	63.263	30.944	124.797	202.437	200.000	200.000
Total	3.386.048	3.786.326	3.257.958	4.121.441	6.577.652	6.807.437	6.997.500	7.200.000

* Les chiffres pour les années 2008-2010 sont indicatifs, et seront définies en fonction de l'évolution de la situation dans les TPO. Cette analyse tiendra également compte des instruments d'affectation de fonds qui pourraient encore être créés.